

## Notre mission

L'Association a pour mission de voir aux intérêts et au bien-être des résidents du lac Émeraude à travers le respect de l'environnement. Pour ce faire, l'Association s'engage à :

- Se tenir à l'affût des gestes concrets favorisant la préservation et le respect de l'environnement
- Solliciter la participation active des résidents et prendre en considération leurs commentaires constructifs pour atteindre nos objectifs
- Réaliser des actions et projets en lien avec la mission
- Représenter l'ensemble des résidents du lac Émeraude auprès des instances gouvernementales et municipales dans différents dossiers

## Notre vision

L'Association souhaite que les résidents du lac Émeraude puissent continuer à vivre dans un environnement sain et durable, et toujours profiter d'une qualité d'eau exceptionnelle tout en préservant le patrimoine et la valeur des propriétés riveraines

## Nos valeurs

Notre Association a pour valeurs :

- Le respect de l'environnement et la conservation de la qualité de l'eau
- L'entente cordiale entre les résidents
- La participation et l'engagement des résidents
- Une gestion de bonne gouvernance et d'éthique
- L'autonomie et la transparence
- L'accessibilité à l'information pour tous

## Orientation 1 La pérennité de l'Association

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Statut
1.1 Maintenir un taux élevé d'adhésion	Cotisation annuelle payée par les résidents	> 90 %	de 94 à 98%	Atteint
1.2 Susciter l'intérêt des résidents envers notre organisation	Présences à l'assemblée générale	> 60 %	de 53 à 63%	Atteint
1.3 Garder une situation financière saine pour envisager l'avenir avec sérénité et pouvoir poursuivre la réalisation de nouveaux projets	Maintien de la valeur des actifs en caisse	10 000 \$	> 10 000\$	Atteint
1.4 Maintenir des liens entre les résidents par des moyens de communications adaptés et développer le sentiment d'appartenance à une communauté forte dynamique	Mise à jour du site Internet <a href="http://www.lelacemeraude.com">www.lelacemeraude.com</a>	Site à jour	Bottin Courriel	Atteint

## Orientation 2 Le développement durable dans l'environnement du lac Émeraude

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Statut
2.1 Maintenir un lac oligotrophe en assurant un suivi de la qualité de l'eau et de la faune	Taux moyen de phosphate Transparence	< 2,5 mg/l > 6 m	< 2,5 mg/l > 9,2 m	Atteint
2.2 Maintenir un comité environnement actif	Comité environnement	Actif	Actif	Atteint
2.3 Favoriser la conservation de la végétation riveraine	Végétation riveraine Surface sans végétation	Améliorée Réduite	Atteint en partie	Défi de L'ARLÉ
2.4 Contrôler les accès publics au lac par l'Association	Accès publics	Accès contrôlés	Accès vérifiés	Terminé
2.5 Sensibiliser les plaisanciers à la réglementation de navigation	Plan de protection du lac Émeraude diffusé	Diffusé	Diffusé	Atteint
2.6 Établir des zones navigables	Zones navigables sur le lac définies et diffusées	Diffusées	Diffusées	Atteint
2.7 Établir des zones de conservation	Zones de conservation identifiées	Identifiées	Identifiée	Terminé
2.8 Concevoir des bassins absorbants	Emplacements Bassins absorbants	Identifiés Conçus	Côté sud conçus	Côté Nord à faire

## Notre mission

L'Association a pour mission de voir aux intérêts et au bien-être des résidents du lac Émeraude à travers le respect de l'environnement. Pour ce faire, l'Association s'engage à :

- Se tenir à l'affût des gestes concrets favorisant la préservation et le respect de l'environnement
- Solliciter la participation active des résidents et prendre en considération leurs commentaires constructifs pour atteindre nos objectifs
- Réaliser des actions et projets en lien avec la mission
- Représenter l'ensemble des résidents du lac Émeraude auprès des instances gouvernementales et municipales dans différents dossiers

## Notre vision

L'Association souhaite que les résidents du lac Émeraude puissent continuer à vivre dans un environnement sain et durable, et toujours profiter d'une qualité d'eau exceptionnelle tout en préservant le patrimoine et la valeur des propriétés riveraines

## Nos valeurs

Notre Association a pour valeurs :

- Le respect de l'environnement et la conservation de la qualité de l'eau
- L'entente cordiale entre les résidents
- La participation et l'engagement des résidents
- Une gestion de bonne gouvernance et d'éthique
- L'autonomie et la transparence
- L'accessibilité à l'information pour tous

## Orientation 3 L'utilisation respectueuse du plan d'eau à des fins récréatives

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Statut
3.1 Maintenir l'utilisation des embarcations motorisées sur le plan d'eau en respect avec l'environnement et les villégiateurs	Affiche définissant les zones navigables et les règles de sécurité nautique	Diffusée	Diffusée	Atteint
	Bouées délimitant les zones navigables	Installées	Installées	Atteint
3.2 Assurer la sécurité et la quiétude des lieux aux résidents	Création comité Sécurité avec un plan d'action	Plan d'action	Réalisé	Atteint

## Orientation 4 Le maintien de bonnes relations et collaborations avec les autres organismes et instances publiques

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Statut
4.1 Soutenir des organismes comme la CAPSA	Participations aux rencontres de la CAPSA	Liens CAPSA soutenus	Atteint	Atteint
4.2 Établir des ponts et même des collaborations avec d'autres associations de riverains, dont la mission s'apparente à la nôtre	Création d'un comité avec les associations des lacs de St-U	RALSU	RALSU	Atteint
4.3 Participer à des activités conjointes	Activités réalisées avec la municipalité	Au besoin	Régl. 242	Atteint
4.4 Faire entendre nos revendications devant les instances gouvernementales	Liens avec les représentants fédéral et provincial	Au besoin	Aucun	Aucun
4.5 Renforcer notre influence auprès de la municipalité	Liens avec la municipalité	Liens soutenus	Atteint	Atteint

## Orientation 5 Le développement de services aux membres

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Statut
5.1 Maintenir un comité de loisirs actif qui offre des activités récréatives	Comité de loisir	Actif	Actif	Atteint
5.2 Poursuivre notre démarche pour un Internet Wi-Fi au lac Émeraude	Fibre optique	Installée	Installée	Terminé
5.3 Trouver des rabais et privilèges pour les membres	Rabais et ententes sur le site Web	Diffusés	CAMCOOP	Atteint
5.4 Autres services entérinés à l'assemblée générale annuelle	Sondage et divers services rendus	Ajout services	Réalisé	Atteint

<b>Orientation 1 La pérennité de l'Association</b>			
<b>Objectif</b>	<b>Résultats</b>	<b>Cible</b>	<b>Statut</b>
1.1 Maintenir un taux élevé d'adhésion	Cotisation annuelle payée par les résidents avec un taux supérieur à 90% 2016 - 96% 2017 - 94% 2018 - 98% 2019 - 98% 2020 – non mesuré-Covid	> 90 %	Atteint
1.2 Susciter l'intérêt des résidents envers notre organisation	Présences à l'assemblée générale supérieures à 60% 2017 - 63% 2018 - 55% 2019 - 60% 2020- 47 personnes - 33 adresses Degré de satisfaction des résidents supérieur à 80% Au sondage 2017 : La pérennité de l'association (très importante et essentielle)=81,3%	> 60 %	Atteint
1.3 Garder une situation financière saine pour envisager l'avenir avec sérénité et pouvoir poursuivre la réalisation de nouveaux projets	Maintien de la valeur des actifs en caisse d'environ 10 000\$ Au 31 mars 2017 : Solde des opérations = 11 420,73\$ (subventions et commandites = 1 222\$) Au 31 mars 2018 : Solde des opérations = 13 130,91\$ (subventions et commandites = 5 650\$) Au 31 mars 2019 : Solde des opérations = 13 254,41\$ (subventions et commandites = 1 955\$) Au 31 mars 2020 : Solde des opérations = 15 654,79\$ (subventions et commandites = 1 625\$)	10 000 \$	Atteint
1.4 Maintenir des liens entre les résidents par des moyens de communications adaptés et développer le sentiment d'appartenance à une communauté forte dynamique	→ Mise à jour du site Internet <a href="http://www.lacemeraude.com">www.lacemeraude.com</a> Refonte du site Web réalisée en septembre 2017 → Réédition régulière du bottin téléphonique Juin 2017 - Nouvelle édition intégrée au carnet souvenir du 45 ième anniversaire → Publications par courrier électronique et par la poste Pratique maintenue	Site à jour	Atteint

**Orientation 2 Le développement durable dans l'environnement du lac Émeraude**

Objectif	Résultats	Cible	Statut
2.1 Maintenir un lac oligotrophe en assurant un suivi de la qualité de l'eau et de la faune → Taux moyen de phosphate inférieur à 2,5 microgrammes/litre → Une transparence à plus de 6 mètres en été → La production d'algues et de plantes aquatiques réduite → La teneur en oxygène dissous élevée même en profondeur	En 2020, le lac a une transparence à plus de 7,4 mètres et un niveau de phosphate moyen de 2,3 µg/l	< 2,5 mg/l > 6 m	Atteint
2.2 Maintenir un comité environnement actif	Comité environnement toujours très actif → Composé de Carole Robitaille responsable, Pierre Laganière, François Bolduc, Guy Dumas, Alain Girard, Guy-François Julien, Robert Lauriault et Michel Lévesque 2016-2017 – Conception d'une affiche définissant les zones navigables et les règles de sécurité nautique Juin 2017 – Remise d'un rapport personnalisé de la bande riveraine à chaque propriétaire Août 2018 – Inventaire des plantes aquatiques dans le lac et mise à disponibilité du document « Les Herbiers du lac Émeraude » sur le site Web Juillet 2020 - Identification d'un porteur officiel au CA (Carole Robitaille) pour accompagner ce comité (Accompagné par Michel Lévesque)	Actif	Atteint
2.3 Favoriser la conservation de la végétation riveraine → Amélioration de la végétation riveraine → Réduction de la surface sans végétation	Observations du comité environnement: Certaines bandes riveraines se sont améliorées, d'autres se sont détériorées. Il reste encore beaucoup trop de gazon et de constructions diverses dans la bande riveraine au lac Émeraude.	Atteint en partie	Défi de L'ARLÉ
2.4 Contrôler les accès publics au lac par l'Association	Accès publics potentiels vérifiés, mais aucun accès public identifié.	Accès contrôlé	Terminé
2.5 Sensibiliser les plaisanciers à la réglementation de navigation → Diffusion du plan de protection du lac Émeraude	Juin 2017 – Diffusion du plan de protection et des règles de sécurité nautique dans le Carnet souvenir du 45 ième Rappels estivaux aux membres pour sécurité nautique Juillet 2020, révision de la section sécurité nautique sur le site web	Diffusé	Atteint
2.6 Établir des zones navigables → Diffusion des zones navigables sur le lac	Juin 2017 – Distribution d'une affiche définissant les zones navigables et les règles de sécurité nautique à tous les résidents	Diffusées	Atteint
2.7 Établir des zones de conservation → Identification des zones de conservation	L'affectation "conservation" a été attribuée à la petite pointe (côté nord) au Lac Émeraude, à l'ouest de la décharge.	Identifiée	Terminé
2.8 Concevoir des bassins absorbants → Identification d'un emplacement et conception d'un bassin	Août 2018 – Sur le côté sud du lac, la municipalité refait les fossés et en profite pour réaliser des puits absorbants devant les ponceaux Pour le côté nord du lac, un suivi est fait annuellement avec la municipalité !	Identifiés Conçus	Côté Nord à faire
2.9 Surveiller la conformité des installations septiques auprès de la Municipalité → Sensibilisation auprès des propriétaires	Avril 2018 – Pour aider à la mise en forme des fosses septiques, la municipalité accepte de financer les résidents avec un Écoprêt remboursable sur le compte de taxes Juillet 2020 – Identification d'un porteur officiel au CA (Michel Lévesque) pour adresser ce dossier important	Effectuée	En cours

**Orientation 3 L'utilisation respectueuse du plan d'eau à des fins récréatives**

Objectif	Résultats	Cible	Statut
3.1 Maintenir l'utilisation des embarcations motorisées sur le plan d'eau en respect avec l'environnement et les villégiateurs	Juin 2017 – Remise d'une affiche définissant les zones navigables et les règles de sécurité nautique Mai 2017, 2018, 2019, 2020 - Installations de bouées délimitant les zones navigables	Diffusée Installées	Atteint
3.2 Assurer la sécurité et la quiétude des lieux aux résidents	Août 2019 : Formation d'un comité SÉCURITÉ dont le mandat vise à mettre en place des moyens pour contrer les actes criminels – Comité composé de Stéphanie Delisle, Réjean Lavoie, Michel Roy et Jean Turcot Juillet 2020 - Identification d'un porteur officiel au CA (Marc Godin) pour accompagner Réjean Lavoie dans ce comité	Plan d'action	Atteint

**Orientation 4 Le maintien de bonnes relations et collaborations avec les autres organismes et instances publiques ainsi qu'avec l'ensemble des résidents du lac Émeraude (communications, CAPSA, municipalités, etc.)**

Objectif	Résultats	Cible	Statut
4.1 Soutenir des organismes comme la CAPSA	Septembre 2018 – Prise des mesures en vue d'une mise à jour de la carte bathymétrique du lac par le Ministère de l'Environnement. Participations régulières aux rencontres de la CAPSA – Rendez-vous de l'eau Contrat des bassins mené par Pierre Laganière	Liens CAPSA soutenus	Atteint
4.2 Établir des ponts et même des collaborations avec d'autres associations de riverains, dont la mission s'apparente à la nôtre	2018-2019 – Collaboration à l'élaboration du nouveau règlement sur les embarcations motorisées sur les plans d'eau de la municipalité Rencontres régulières des présidents d'associations des lacs via le Comité des Lacs	Création RALSU	Atteint
4.3 Participer à des activités conjointes	Activités réalisées avec la municipalité: participation au projet Régl. 242 sur le lavage des embarcations	Au besoin	Atteint
4.4 Faire entendre nos revendications devant les instances gouvernementales	Aucun lien requis avec les représentants fédéral et provincial	Au besoin	Aucun
4.5 Renforcer notre influence auprès de la municipalité	→ Relations suivies avec la municipalité Présence du maire Guy Germain lors de la rencontre du C.A. tenue le 18 mai 2018 Nombreuses rencontres tenues entre notre président et le maire de St-Ubalde	Liens avec la Mun. soutenus	Atteint

**Orientation 5 Le développement de services aux membres**

Objectif	Résultats	Cible	Statut
5.1 Maintenir un comité de loisirs actif qui offre des activités récréatives	Comité composé de Andrée Turcot et Daniel Coallier Été 2017 – Plusieurs activités récréatives organisées (rallye sur l'eau, souper de groupe, épiluchette sur l'eau, la parade à Léon) dans le cadre du 45ième anniversaire de l'Association (comité du 45ième et comité de loisir) Juin 2017 – Publication du carnet souvenir du 45ième Été 2018 – Parade à Léon Été 2019 – Parade à Léon et épiluchette sur l'eau Juin 2019 – Formation du comité du 50ième en vue de préparer des activités pour l'année 2022 – Comité composé de Guy-Francis Julien, Nathaly Labbé, Guy Plante, Denis Simard, Igor Timofeev, Christyne Turcot et Charles Verrette Juillet 2020 - Identification d'un porteur officiel au CA (Claude Lambert) pour accompagner ce comité	Actif	Atteint
5.2 Poursuivre notre démarche pour un Internet Wi-Fi au lac Émeraude	Mai 2019 – Installation de la fibre optique par le Cie Télécomm pour Telus	Installée	Terminé
5.3 Trouver des rabais et privilèges pour les membres	Juin 2016 – Accès à la coopérative CAMCOOP permettant aux membres de s'inscrire à l'organisme et d'obtenir des avantages financiers	Diffusés	Atteint
5.4 Autres services entérinés à l'assemblée générale annuelle	Juin 2017 – Ensemencement de 1 000 truites de 6 pouces Juin 2018 – Ensemencement de 1 200 truites de 10 à 12 pouces Juin 2018 – Entretien des 2 sentiers balisés vers le lac à la hache et le belvédère au sud-est du lac Juillet 2018 – Disponibilité de jeux de plage à la plage dans la baie pour le plaisir des résidents Début 2019 – Remise d'un document de bienvenue aux nouveaux propriétaires	Ajout de services	Atteint